



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5041042

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 7/04/2025 7H06 C:002080 I:40761
V/REF : STEHEL-PF-TE-30-19361
V/Email reçu le Lundi 07/04/2025 à 7H06

FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI
Service Généraux/Patrimoine
3 RUE PERE CHEVRIER
69007 LYON

IMMEUBLE : 3 RUE SAINTE-HELENE
69002 LYON

Vaulx en Velin, le 28 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N3 HELENE - CHAMBRE 23- CONTACTER MME MEYER TEL.06 32641039

MOTIF : INTERVENIR POUR LE LAVABO BOUCHE

Donneur d'ordre : Mme N. SETITER (CR)

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 07/04/2025 A 09H30 :
INTERVENTION DEPUIS LA CHAMBRE N3
APRES VERIFICATION, NOUS CONSTATONS QU'IL NE S'AGIT PAS D'UN LAVABO
BOUCHE MAIS DU SIPHON EN LAITON QUI EST FUYARD ET HORS-SERVICE
- MODIFICATION DE L'EVACUATION ET REMPLACEMENT DU SIPHON
CONTROLE ETANCHEITE ET DU BON ECOULEMENT - RAS
REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 07/04/25 à 16H10 Mme N. SETITER (CR)

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centraappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5041042

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 07/04	2	73,82	221,46
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45	39,45
1,00	Siphon(s) lavabo	2	12,20	12,20
1,00	Manchon de liaison élastomere 30-38	2	18,56	18,56
TOTAL H.T.				320,79
T.V.A. a 10,00%				32,07
TOTAL T.T.C.En EURO				352,86

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

BON DE COMMANDE

N° COMMANDE: STEHEL-PF-TE-30-19361

Commandé par:

Service Maintenance Patrimoine Travaux

A la demande de:

MEYER Nathalie

SERVIMO

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN
VELIN

FRANCE

DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Adresse de l'installation

STEHEL

3 rue Sainte Hélène

69002 LYON

Joindre impérativement ce bon de commande
à votre facture (sous peine de retour).
Si travaux d'un montant supérieur à 500€, nous
faire parvenir un devis avant réalisation des
travaux.

Plan Froid - 3 Rue Sainte Hélène à Lyon 2

Contact

MEYER Nathalie

Port: 06 32 64 10 39

Mail: nathalie.meyer@fndsa.org

N° Devis Externe:

Commentaire:

CH 23 : L'eau s'évacue mal du lavabo.

Montant commandé TTC

0,00 €

Adresse de Facturation

FNDSA
03 Rue Père CHEVRIER
69007 - Lyon

Marion VEZIAN-ROLLAND

Directrice
LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
ACCEUR / HEBERGE / ACCOMPAGNER / FESHER
3 RUE PERE CHEVRIER 69007 LYON 07
TEL +33 804 72 76 73 53 / FAX +33 804 72 76 73
SITE INTERNET www.fndsa.org
ASSOCIATION LOI 1901 RECON. JUILLET 1997

Règlement: Virement 30 jours fin de mois
Facture à adresser en deux exemplaires au F.N.D.S.A avec les références de la commande